L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 MAI 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 4 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—Un billet à ordre.

Par E. Roger & Co, dans leurs salles d'encan—Vente de 300 caisses [illegible] et 100 malles [illegible].

Par A. Guinault, à l'encan [illegible] Champs-Elysées et Vertu—Vieilles [illegible], charrettes et volailles.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde de St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres,—Vente [illegible] de meubles.

Par G. Walsh, No 12 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, [illegible], etc.

Par E. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 61 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par le shérif, à 4 h. P. M., au Nouveau-Bassin, la goëlette "Geo. Washington."

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, No. 26 de la rue de Chartres—Habillements [illegible] de saison, lingerie de messieurs, chapeaux, [illegible] et malles.

Par Derbès & Jourdan, au No 72 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, articles pour hommes, bonneterie et articles de fantaisie.

ATTENTION!

☞ Propriétés [illegible] à l'encan par le Shérif, à donner [illegible].

Nous appelons l'attention [illegible] sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le [illegible] du Shérif, d'une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, rue du Congrès, entre celles de Craps (aujourd'hui Bourgogne) et d'Amour (aujourd'hui des Remparts).

Aussi, à la même heure et au même endroit, le Shérif procédera à l'adjudication d'un billet à ordre de la somme de [illegible].

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, successeur d'Ernest Turpin, 88 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI.

OPÉRA.—L'Africaine.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les Lanciers.

Une opération qui tient de la magie.

Nous avons publié hier, à la place du feuilleton, à la seconde page de l'*Abeille*, un récit émouvant d'une opération chirurgicale accomplie par le docteur Fermento. A lire ce récit aussi attrayant en la forme qu'intéressant par le fond, on croirait qu'il s'agit de faits imaginaires dûs à l'esprit inventif d'un romancier habile, et, cependant, ce n'est que la relation exacte d'une opération accomplie, il y a quelques jours seulement, en présence de nombreux témoins, par le docteur Fermento. La gangrène avait détruit la moitié d'un visage, l'habileté de l'opérateur, agissant d'après les données de la science moderne, a refait cette moitié de visage. On reste abasourdi devant ce miracle de l'autoplastie qui dépasse le phénomène de la résection des os. Il atteste les progrès immenses accomplis par la science et en même temps l'habileté merveilleuse de l'opérateur.

Nous engageons tous ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas fait, à lire cette relation scientifique qui semble empruntée à un conte d'Edgar Poe et qui, cependant, repose sur un fait bien réel.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous avons eu le plaisir d'assister, mardi, à la première représentation de l'*Africaine*, donnée au bénéfice de M. Cazaux ; mais l'heure avancée à laquelle a fini cette représentation ne nous a pas permis d'en donner à nos lecteurs le compte-rendu sommaire. Selon notre habitude, nous nous bornerons, aujourd'hui, à dire en peu de mots ce qu'a été cette reprise, renvoyant, pour plus amples détails, à notre bulletin de dimanche.

M. Cazaux—le bénéficiaire—a été chaleureusement acclamé. Le rôle de Vasco de Gama, qu'il a chanté avec entrain, est certainement l'un des meilleurs de son répertoire.

Les honneurs de la soirée ont été pour Dumestre, dont la voix puissante et l'art dramatique se déploient à l'aise dans le magnifique rôle de Nélusko, auquel il imprime un caractère saisissant et véritablement poétique. Les autres interprètes, Mlle d'Edelsberg et Mme Dumestre, MM. Castelmary, de Keghel, Périé et Dubosc ont partagé le succès de leur camarade, et mérité les applaudissements du public.

La *Marche indienne* dont Peschestre a exécuté avec art la musique, a eu son succès ordinaire ; et l'admirable unisson qui précède la scène du mancenillier a été chaleureusement bissé!

La seconde représentation de l'*Africaine* sera donnée, ce soir ; et, nous l'espérons, devant un auditoire non moins brillant que celui de mardi.

L'affiche annonce, pour mardi prochain, la première représentation de *Mignon*, opéra-comique en trois actes, d'Ambroise Thomas, œuvre nouvelle du répertoire de l'Opéra-Comique.

Cette première représentation est au bénéfice de M. de Keghel, premier ténor léger.

M. de Keghel a des titres nombreux à la faveur du public. Doué d'une voix agréable et sympathique, virtuose de mérite, M. de Keghel est bien l'un des meilleurs ténors légers que nous ayons entendus, toujours sur la brèche, comme sa charmante camarade, Mme Naddi, M. de Keghel a donné des preuves nombreuses de son zèle. Le public voudra reconnaître les services rendus par cet artiste, et lui montrer qu'il apprécie la haute distinction de son talent.

La Direction de l'Opéra monte, nous dit-on, *Mignon* avec le plus grand soin, et ne néglige rien pour assurer le succès de cette œuvre—une nouveauté pour notre scène.

M. Philastre, peintre-décorateur, arrivé depuis quelques semaines à la Nouvelle-Orléans, est maintenant à l'œuvre, et brosse, pour *Mignon*, de nouvelles toiles. M. Philastre est le fils du célèbre décorateur de ce nom ; c'est un artiste de mérite qui soutient dignement la réputation d'un nom fort estimé, à Paris et en Europe, dans le monde des arts.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS.—On verra plus loin la liste des directeurs nouvellement élus de cette compagnie. Ces directeurs sont ceux qui ont contribué le plus à sa popularité et qui sauront la maintenir, car ils viennent de réélire pour président M. Paul Fourchy, dont la gestion a valu à la Compagnie des Marchands de si brillants succès. Ajoutons, pour être juste, que M. Fourchy est puissamment secondé par M. G. W. Nott, secrétaire.

POUR LE TEXAS.—Les voyageurs qui veulent se rendre au Texas par la voie du fleuve, peuvent s'embarquer à bord du *Morgan*, qui partira aujourd'hui, à 5 heures du soir. Prix de chambre, $10 ; prix d'entrepont, $5. Avec cette réduction de prix, le *Morgan* est sûr de ne pas manquer de voyageurs. S'adresser à C. A. Whitney & Co, Agents.

AUX EXPÉDITEURS POUR MOBILE.—A partir de ce jour, M. Charles Morgan assume les risques d'assurance sur toutes les marchandises expédiées par ses steamers pour la Mobile et de la Mobile, sans frais aucuns.

CHEMISES FRANÇAISES.—Rien de plus beau ni de plus élégant que les chemises françaises, importées par la maison Lion & Pinsard, de la rue du Canal, et qui sont vendues avec une grande diminution dans les prix.

☞ Le fameux remède du Dr. Boyer, de Paris, pour la guérison prompte et sûre de la goutte et des rhumatismes, dont le dépôt est chez C. Dubanel 111, rue du Canal, était épuisé ; 200 de ces remèdes complets viennent d'arriver. Les personnes qui attendaient est envoi sont priées d'envoyer leurs ordres. Le prix du remède complet est de $15. Dépôt du Phénol Bobœuf.

$65.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fait que des éloges.—S'adresser au 180 de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 13 janvier 1867, dit : "Mes simples mécaniciens et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilcox & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, 123 du Canal, 113 [illegible], à la Nlle-Orléans.

LE PROCÈS RELATIF AU CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.—Nous apprenons qu'on a reçu hier de Washington un télégramme annonçant que la Cour Suprême, composée de six juges, s'étant trouvée également divisée dans l'affaire de l'ancienne Compagnie du chemin de fer des Opelousas contre M. Charles Morgan, le jugement de la Cour de Circuit qui validait la saisie et la vente du chemin est devenu définitif. M. Morgan est maintenant propriétaire sans conteste du chemin des Opelousas dont il s'est rendu acquéreur et qu'il exploite déjà depuis plus d'un an.

EXCURSION AU PROFIT DES INONDÉS.—Le bateau à vapeur *Frolic*, capitaine Reynaud, doit faire, demain vendredi, une excursion à la crevasse du Bonnet-Carré. Le produit de cette excursion sera entièrement consacré au soulagement des inondés. Le capitaine Reynaud, qui consacre son temps et ses soins à cette bonne cause, nous prie de rappeler aux négociants et à tous que les donations de provisions ou autres marchandises pour les inondés, seront transportées gratis par son bateau et distribuées parmi les victimes de l'inondation qui ont été recueillies dans les granges et autres dépendances des habitations voisines de l'inondation, et qui sont dans un grand dénuement.

Nous faisons appel à toutes les personnes charitables en faveur de ces infortunés.

NOUVELLES MARCHANDISES.—M. Reiman, rue du Canal No 131, vient de recevoir de nouvelles robes toutes faites dans le dernier genre, et quantité d'autres articles qu'il vendra à des prix fort réduits. Les dames sont invitées à aller visiter ce beau stock, un des plus brillants de la ville.

FAMEUSE OCCASION DE BON MARCHÉ.—C'est se soumettre à un terrible sacrifice que d'offrir en vente, comme vient de le faire M. Reiman, 131, rue du Canal, 10,000 yardes de marchandises blanches à 12 1/2 cents la yarde. L'écoulement sera rapide et n'en aura pas qui voudra. Ainsi pressez-vous.

Les événements de Paris.

Nous lisons dans le *Journal du Hâvre* du 11 avril :

Les nouvelles de Paris se succèdent avec la plus douloureuse similitude : le sang français, fatalement versé par des mains françaises ; c'est là ce qui résume les nouvelles de chaque jour.

On lira, plus loin, les tristes détails de la cruelle situation où sont plongés les habitants de la capitale, par suite de la guerre civile.

Dimanche matin, un tambour de la garde fédérée parcourait Auteuil, en compagnie d'un lieutenant du même corps et d'un autre garde national. Appel était fait à tous les hommes de dix-neuf à quarante ans. Après quelques roulements de tambour, suivis de quelques coups de crosse de fusil, dans les portes closes, le garde national criait :

"Tous ceux qui refuseront de marcher seront désarmés, perdront leurs droits civiques et seront fusillés." — Et le lieutenant ajoutait : "Fusillés!"

Malgré ces menaces, les gardes nationaux d'Auteuil et de Passy déclaraient qu'ils voulaient absolument rester neutres.

D'autre part, un voyageur, arrivé hier soir de Paris, nous informe que le mouvement en opposition avec la Commune et les divers Comités s'accentue de plus en plus. On voyait dans les rues des groupes de citoyens armés, résolus à défendre leur liberté individuelle et à résister aux ordres des dictateurs de l'Hôtel-de-Ville.

Le Comité de la garde nationale, qui avait fait le 18 mars, a repris le dessus ; la Commune (ou pour mieux dire, les élus du dernier scrutin), n'a plus d'influence. Le pouvoir lui échappe, et il appartient aux plus audacieux, à ceux qui proposent les mesures les plus révolutionnaires.

Le général Bergeret a été arrêté ; Delescluze lui-même est suspect ; quant à Rochefort, il est à l'index, malgré le soin qu'il avait pris de désigner au pillage les propriétés de MM. Thiers, Jules Favre et Ernest Picard. Il a eu la malencontreuse idée d'attaquer Félix Pyat, dont la popularité le gênait, et Félix Pyat ne pardonne pas.

C'est maintenant un Russe, Dombrowski et Cluseret, qui tiennent le haut du pavé. Samedi, ils ont réuni la commission dite des barricades ; M. Rochefort ne la préside plus. On a décidé qu'on minerait les égouts, qu'on minerait les trottoirs, qu'on établirait des torpilles dans toutes les rues, et qu'on placerait des hommes dans les maisons pour jeter des bombes Orsini sur les troupes. Ces citoyens veulent tout faire sauter, plutôt que de rendre Paris à la France.

C'est hier, lundi, qu'ont dû avoir lieu les élections pour remplacer les membres de la Commune démissionnaires. Le *Rappel* a publié une liste de candidats qui passent pour modérés. L'*Avenir national* et Tamerlan-Rochefort, disent qu'il ne faut pas s'abstenir, et qu'il faut introduire un élément moins farouche dans la Commune. Rochefort conservateur! Cela donne une idée de ce que doivent être les radicaux.

Tous les députés de Paris, à l'exception de Rochefort, sont portés comme candidats par les pseudo-modérés.

"Un ordre de Cluseret déclare que quand on battra le rappel dans Paris, tous les gardes nationaux qui n'y répondront pas seront considérés comme réfractaires ; le citoyen Cluseret engage "les bons patriotes" à les faire marcher de force. Un arrêté enjoint à tous les citoyens de prendre les armes ou de contribuer à la confection des barricades. On va chercher les hommes à domicile pour les forcer à construire ces barricades. Les femmes elles-mêmes doivent apporter leur pierre à l'édifice. Les hommes, mariés ou non, de 17 à 40 ans, sont astreints à aller se battre ; ceux audessus de 40 ans sont contraints à barricader les rues et à défendre les barricades."

Paris est dans la consternation. Les honnêtes gens se hâtent de fuir, laissant aux soldats du pays le soin de réparer les fautes qu'ils ont commises en livrant la capitale au brigandage de Belleville.

Nos soldats sauront remplir leur douloureuse mission. Les émeutiers se trompent s'ils croient que, dans Paris, ces calvaires [illegible] barricades de front. Les sapeurs du génie sont là pour pratiquer des ouvertures dans les maisons et pour permettre à la troupe de cheminer ainsi jusque derrière les barricades.

Les hommes d'ordre quittent Paris en employant tous les subterfuges imaginables. On en voit arriver partout, la figure effarée et qui ne se croient pas encore à l'abri de l'émeute parisienne.

— En exécution d'un ordre du général Cluseret, les guichets des gares de Paris sont occupés militairement. Des gardes nationaux contrôlent la distribution des billets. Les femmes, les enfants, les vieillards en obtiennent sans difficultés. Mais tous les hommes qui n'ont pas moins de dix-neuf ans ou plus de quarante sont rigoureusement refusés.

"Il s'est produit des scènes de toutes natures. A la gare de l'Est, dit l'*Opinion Nationale*, nous en avons vu hier de tragicomiques : des maris séparés violemment de leurs femmes, de provinciaux se voyant refuser le libre retour dans leur pays. C'était un désappointement général, qui, chez quelques-uns, tournait en fureur véritable."

— Le *Mot d'Ordre* contient un article de M. Henri Rochefort qui critique très vivement le manifeste de MM. Louis Blanc, Quinet, Farcy, Brisson, etc., publié par les journaux. Il le trouve insuffisant.

— Le *Rappel* fait appel à la "Conciliation par l'action" ; il engage les électeurs convoqués hier lundi, à se rendre au scrutin et à voter pour les candidats dont il donne les noms : MM. Lockroy, Clémenceau, A. Murat, Claretie, Laurent Pichat, Chaudin, Regnard, Alfred Naquet, H. Rochefort, Millière, E. Reclus, Ch. Floquet figurent sur cette liste.

— Le *Cri du Peuple* supplie la Commune de suspendre tout appel aux élections.

Le même journal annonce que les Bavarois et les Prussiens se sont battus au fort de Charenton. Deux Prussiens ont été tués.

— On lit dans la *Vérité* :

"Avant-hier, les femmes des communes de Colombes et d'Argenteuil sont allées, en masse, trouver les Prussiens qui occupent Sannois. Affolées de terreur, pleurant et suppliant, elles ont imploré leur protection contre les fédérés, qui commettent, disent-elles, toutes les exactions et cruautés possibles. Ces jours derniers, ajoutent-elles, des gardes nationaux se sont emparés de quelques hommes, les ont incorporés de force dans leurs bataillons et en ont fusillé quelques-uns qui refusaient de quitter leurs villages. Ces actes de férocité ont soulevé des explosions de rage et de colère, et les malheureuses ainsi persécutées n'ont trouvé d'autres moyens d'arrêter ces farouches razzias qu'en confiant leur pays aux Allemands. En conséquence, un corps de 6,000 Bavarois et Prussiens a dû quitter ce matin Sannois pour occuper Argenteuil et Colombes."

— Les insurgés, même prisonniers, ne sont pas [illegible] ce serait à Belle-Isle [illegible] qui ont quitté Versailles lundi soir pour être dirigés sur la Bretagne [illegible] de fer. Pendant le trajet, un des soldats chargés de surveiller ces hommes, fut pris par eux, désarmé, égorgé et jeté par la portière.

L'assassin était un simple mobile. Arrivé à la station, les gardiens de la paix chargés de la surveillance des compartiments [illegible].

[illegible] à Belle-Isle, les convois [illegible].

— Le système des [illegible] Ces jours derniers, la Commune avait donné l'ordre [illegible] de la Gare [illegible] de cette mission [illegible] à son domicile [illegible] somme de 50,000 francs n'était pas déposée entre leurs mains, elle serait fusillée.

Des réquisitions ont été faites à Paris, chez MM. Pereire et dans l'hôtel du général de Galliffet. Heureusement, on avait eu soin d'enlever toutes les valeurs.

$65.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui a obtenu [illegible] premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 180 de la rue du Canal.

M. Guizot et l'Insurrection.

Le *Times* de Londres [illegible] de M. Guizot sur les événements de Paris qu'il contemple avec douleur, mais sans désespoir.

"Personne, dit-il, ne voit plus clairement que moi les fautes de mon pays ; personne ne les condamne plus catégoriquement. Les fautes de la France lui causent encore plus de tristesse que ses malheurs ; mais je ne perds jamais la foi en ses grandes qualités, et je sais que le bien qui est en elle [illegible] au moment même où son avenir semble le plus sombre.

"Par quelque expérience des crises révolutionnaires et de leurs excès, je sais comment mon pays s'y laisse toujours entraîner [illegible]. Je n'ai [illegible] toutes les révolutions que la France a faites ou subies depuis 1789, mais elle s'en est toujours relevée, et plus d'une fois avec honneur. Je n'ai jamais cessé un seul moment d'espérer qu'elle se relèverait de la révolution actuelle.

"Dans cette crise, il y a deux faits remarquables qu'il ne faut pas perdre de vue. La Révolution n'est pas générale et elle ne s'étend pas. Toutes les tentatives d'insurrection à Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Narbonne et Toulouse ont échoué et ont été réprimées en deux ou trois jours sans grand effort. L'Assemblée nationale, élue durant la crise, est tout le contraire de révolutionnaire, et la nation, française s'identifie évidemment et sympathise avec l'Assemblée. Paris seul reste étranger au sentiment national et abandonné aux violences d'une faction anarchique."

M. Guizot explique et excuse en partie la non-intervention des gardes nationaux du parti de l'ordre.

"Le siége est levé, dit-il, la guerre avec les Prussiens est terminée. Mais tout est-il fini? Non. Nous passons immédiatement de la guerre étrangère à la guerre civile. Les troupes de ligne et les gardes nationaux restés loyaux sont appelés à faire feu sur les hommes qui ont combattu à leurs côtés contre les Prussiens. Beaucoup de bons et loyaux citoyens ont hésité à obéir à ce commandement, et leur hésitation a en même temps enhardi et irrité l'élément insurrectionnel. Durant le siége les citoyens loyaux avaient combattu plus bravement que les autres, mais tout à coup ils ont trouvé leurs adversaires devenus audacieux, tandis qu'eux-mêmes ils étaient irrésolus et timides. Cette condition troublée et la complication de leur devoir étaient trop pour eux. Les mauvaises passions et les fausses théories montèrent à la surface, prirent confiance et devinrent agressives ; mais les amis de l'ordre et de la liberté ne pouvaient comprendre qu'il fût de leur devoir de se tourner immédiatement contre les nouveaux ennemis qui la veille étaient leurs compagnons d'armes."

Quant à l'Assemblée, l'écrivain apprécie ainsi la conduite qu'elle a tenue :

"L'Assemblée, voyant Paris dans une situation compliquée et difficile, a patienté et laissé à cette ville le temps de sentir le poids de la tyrannie qui l'opprimait, et d'opérer sa propre délivrance, si elle le pouvait ou l'osait.

"Voyant Paris irrésolu, l'Assemblée s'est décidée maintenant à lui rendre aide. Cette décision n'a certainement pas été prise promptement et sans hésitation, mais l'Assemblée s'était trouvée, dès lors, dans une position difficile et pénible. Etait-ce bien réellement le premier devoir de l'Assemblée d'attaquer Paris,—de Paris qui, il y a quelques semaines, était le boulevard et l'honneur de la France?

"L'Assemblée a pris et a donné le temps à l'armée comme à la nation, de voir l'état réel des choses, et de se rallier et de s'unir pour résister à l'anarchie intérieure, cette forme la plus redoutable et la plus dangereuse du mal qui nous a frappé lorsque la guerre étrangère était à peine terminée."

Somme toute, selon M. Guizot, l'Assemblée a agi avec intelligence, prudence et justice. Aujourd'hui, poussée à bout par la folie et les crimes des insurgés, elle a résolu d'en finir, et l'écrivain est convaincu que le résultat n'est pas douteux, et qu'il sera décisif.

$65.—Pour la modique somme de $65, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 183.

Persécution contre le Clergé.

LES ARRESTATIONS.

A la date du 14 avril, les arrestations et les procédés violents qui se multiplient jettent une angoisse dans les cœurs. C'est toujours le clergé qui est principalement en butte aux rigueurs de la Commune.

Le 12, vers deux heures de l'après-midi, l'église de Notre-Dame-de-Lorette a été envahie par des gardes nationaux que commandaient des individus vêtus en bourgeois ; les fidèles ont été violemment expulsés. Un factionnaire était, en même temps, placé à la porte du No 18 de la rue Notre-Dame-de-Lorette, où habite le curé.

Cette brusque visite cause dans tout le quartier un émoi indicible. Après que les gardes nationaux eurent procédé aux opérations dont ils avaient été chargés, ils se retirèrent, laissant la foule indécise sur le but de la mission qu'ils venaient d'accomplir. Le curé a été arrêté.

L'église est fermée. Celle de Saint-Augustin aussi.

Dans la journée du 13, trois ecclésiastiques, dont l'abbé Miquel, ont été arrêtés.

L'abbé Miquel, premier vicaire de la paroisse Saint-Philippe, avait eu la généreuse imprudence de vouloir rendre visite à Mgr Darboy. C'est en voulant effectuer cette visite qu'il a été mis en état d'arrestation, puis écroué à la Conciergerie.

L'abbé Duquesnay, curé de Saint-Laurent, à Paris, a pu échapper aux poursuites dirigées contre lui. Prévenu à temps, il s'est travesti en maraîcher, et quand les gardes nationaux se sont présentés pour saisir le prêtre, ils n'ont trouvé que l'habit. Pour ne pas s'en retourner bredouille, les fédérés se sont emparés du domestique.

Le curé de Saint-Eustache a été relâché. Dimanche, il célébrait la messe dans son église. Au moment où il est entré, une ovation touchante des fidèles qui l'attendaient au service divin. Les hommes agitèrent leurs chapeaux, les femmes leurs mouchoirs, et cette manifestation muette produisit la plus profonde impression sur le digne prêtre.

L'église Saint-François, au Marais, a été occupée à minuit par une compagnie du 167e bataillon.

D'après l'*Univers*, le crime du vicaire de Montmartre, serait "d'avoir créé en achetant au nom de lui une école de bonnes œuvres, entre autres des écoles pour ces pauvres quartiers dont les enfants en ont tant besoin. Sur tout le trajet, les injures ne lui ont pas été ménagées, et au point du boulevard où la foule s'était attroupée et découvrait hautement cette arrestation, M. l'abbé Olmer, rendu responsable du mouvement, a été menacé de la baïonnette."

L'*Univers* ajoute : Les gardes fédérés qui ont arrêté le clergé de Montmartre ont tardivement donné les motifs de cette arrestation. Voici, textuellement, la curieuse pièce qu'ils ont fait afficher sur les portes fermées de l'église, à Montmartre.

Attendu que les prêtres sont des bandits, et que les églises sont des repaires où ils ont assassiné moralement les masses, en courbant la France sous la griffe des infâmes *Bonaparte, Favre et Trochu* (tout ce que nous soulignons est en gros caractère romain dans l'affiche.)

Le délégué civil des carrières, près l'ex-préfecture de police, ordonne que l'église de Saint-Pierre (Montmartre) soit fermée, et décrète l'arrestation des prêtres et des ignorantins.

10 avril 1871.

LE MOUSSU.

(Ici, les deux cachets du Comité.)

Un peu après onze heures, la maison-mère des Frères des écoles chrétiennes, rue Oudinot, a été, comme l'église de Notre-Dame-de-Lorette, envahie par un délégué de la Commune et un commissaire de police qui venaient, avec une quarantaine de gardes nationaux, visiter cet établissement acquis à la Commune par décret.

On a procédé, dit le *Moniteur*, à une perquisition, qui a eu pour résultat l'enlèvement, non de la caisse où il y avait quelque somme insignifiante, mais de l'argenterie de la chapelle représentant une somme d'environ dix mille francs. Le vénérable frère Philippe, supérieur général, étant absent, on a emmené son assistant, le frère Calixte, qui remplissait provisoirement les fonctions de supérieur. Une grande foule s'était rassemblée dans la rue Oudinot, et elle s'est montrée si émue qu'on a hésité un moment à la traverser avec le prisonnier qu'on emmenait ; mais plusieurs frères sont descendus pour ouvrir eux-mêmes un passage et calmer les personnes présentes à demeurer calmes.

— Les élections pour l'Assemblée nationale viennent d'avoir lieu à la Martinique. Le recensement général des votes, fait à l'hôtel de la mairie de Fort-de-France, le 18 mars, sous la présidence du maire, et en présence des délégués des assemblées cantonales, a donné les résultats suivants :

MM. Schœlcher et Pory-Papy ont été proclamés, sur le président du bureau central, représentants de la Martinique à l'Assemblée nationale constituante.

M. de Lareinty a également obtenu un certain nombre de voix.

M. Victor Schœlcher, déjà représentant de la Seine, appartient, on le sait, au parti de la gauche radicale.

M. Pory-Papy, au contraire, est un clérical.

LES ENSEIGNEMENTS FORCÉS.—On lit dans un journal :

Hier, en plein quartier Montmartre [illegible].

[illegible]

— On mande de Paris qu'il n'y a pas plus de 30,000 insurgés en [illegible].

UN ÉCHANTILLON DU STYLE DES COMMUNEUX.

[illegible]

ROCHEFORT.—Ce personnage est devenu aussi prudent pour se contenter du rôle de spectateur et de critique.

M. Rochefort en a fini avec les grandeurs.

Voici la lettre qu'il a adressée à l'*Opinion nationale* :

Dimanche, 9 avril.

Citoyen rédacteur en chef,

Je lis mon nom dans plusieurs journaux sur une liste de candidats aux élections communales.

Je serais, je n'ai pas besoin de le dire, extrêmement honoré de faire partie de la Commune de Paris. Mais il y aurait actuellement pour moi impossibilité matérielle à remplir les grands devoirs que cette situation impose.

A la nouvelle des événements qui agitaient Paris, je suis revenu d'Arcachon, à peine convalescent, et je n'ai pu guère depuis me ménager assez pour être en état d'accomplir une besogne tant soit peu fatigante. Je puis à la rigueur écrire, mais il m'est impossible et surtout défendu de parler ou de veiller.

Mes forces me trahiraient bientôt, et cela sans profit pour personne. Je me vois donc, à mon grand regret, obligé de décliner toute candidature.

Veuillez agréer, etc.

HENRI ROCHEFORT.

— On lit dans l'*Affranchi* : "Les journaux de la réaction continuent leurs ineptes calomnies. Ils annoncent que les églises ont été livrées au pillage.

"La vérité exacte est celle-ci : tout l'or et tout l'argent qu'on a trouvés dans les églises ont été envoyés à la Monnaie, afin que l'argenterie des ministres, pour en faire des écus d'or et d'argent, qui, jetés dans la circulation, seront bien plus utiles qu'ils ne l'étaient aux affaires.

"C'est donc un changement d'usage que la ville de Paris a fait subir à sa propriété. Le droit de *transformer* ce qui lui appartient pour le grand intérêt de tous ne saurait être contesté à Paris."

Transformer, si l'on dit que ces gens-là ne croient à rien ; allons donc, ce sont des disciples de la *sainte-presse monétaire*.

CHRONIQUE LOCALE.

DÉSASTRES DE RIVIÈRE.—Le steamer *Louisiana*, qui, sous le commandement du capitaine Marsilla, était parti lundi, à 5 heures du soir, pour Cincinnati, avec un gros fret, a été pris par l'ouragan qui s'est abattu lundi soir, sur le fleuve. Le *Louisiana* était à environ 12 milles au-dessus de Bâton-Rouge, quand la chute de ses cheminées [illegible]. Le tableau de ce désastre se voit [illegible] le spectacle d'une carcasse impuissante et incertaine [illegible].

Le *Louisiana* était de retour ici hier, à 1 h. Le capitaine a été forcé de jeter par dessus bord une portion de la cargaison.

Le remorqueur *J. N. Kellogg*, de la compagnie de transport dans la vallée du Mississipi, a reçu le coup de vent juste au-dessus de Donaldsonville. Ses cheminées ont été renversées. Il a laissé les barges à Donaldsonville et est revenu ici pour se faire réparer.

De son côté, le *W. S. Pike* a été fort maltraité par la tempête dont il a subi la violence à quelques milles au-dessous de Bâton-Rouge.

Nous savons des officiers du *Pike* que [illegible].

Le capitaine Shaw, du steamer *Arkansas*, nous informe aussi que l'ouragan a [illegible].

Le Frank Pargoud, qui est arrivé hier à midi, rapporte que pendant qu'il effectuait un débarquement au Grand View Reach, [illegible] Le Pargoud a éprouvé plusieurs autres avaries.

A 5 milles au-dessous de l'endroit où le Pargoud a été si mal traité par l'ouragan, le steamer "Enterprise" a souffert à peu près les mêmes dommages. Plusieurs autres bateaux ont perdu leurs cheminées.

L'un de nos plus anciens mariniers du fleuve a dit que pendant toute sa carrière de navigation sur nos eaux, il n'avait jamais éprouvé un ouragan aussi violent. Nous croyons que l'assertion est juste, bien qu'en tout cas les rapports se bornent à enregistrer des pertes de cheminées et une perte partielle de cargaison.

LA DÉFALCATION DANS UNE COLLECTION DE TAXE.—M. Graham, auditeur d'Etat, a porté plainte devant le recorder Houghton contre Thomas H. Jenks, Jr., collecteur de taxes d'Etat pour la paroisse d'Ouest Feliciana. Il accuse ce collecteur d'avoir perçu une somme de $15,000 dont il n'a fait aucun retour au Trésor. Quand on lui a parlé de cela au bureau de l'auditeur, tout récemment, il a dit qu'il avait donné l'argent à son cousin, le sénateur Jencks, afin qu'il en fît la remise au Trésor ; mais on dit que le sénateur est retenu au lit par suite de la blessure qu'il a reçue. [illegible] arrêter les poursuites intentées contre son cousin.

BUREAU DES ÉCOLES.—Réunion hier soir sous la présidence du juge Dibble.

M. Pierce, président du comité des professeurs, [illegible].

M. Hahn fait observer qu'on pourrait se dispenser de la moitié du nombre des institutrices sans faire tort aux écoles. Il dit que bien que le nombre des élèves n'ait pas augmenté, les frais du système ont presque doublé. Il y a des classes qui n'ont qu'une douzaine d'élèves. Il faudrait les consolider et l'on ne devrait pas exiger du contribuable une taxe de plus de $3 par tête d'élève.

Les membres du comité répondent qu'ils ont eu jusqu'à un certain point égard à cela.

Le président a annoncé qu'il soumettrait à la Cour Suprême vendredi, lundi prochain, en décision sur l'appel du procès pour forcer les autorités de la ville à collecter la taxe d'école.

Le Bureau choisit trois cadets pour remplir des vacances à l'Université de Straight. Les trois élus sont : E. Yates, J. Spearing et E. Hall.

Le Bureau s'occupe ensuite d'une querelle entre un directeur et une institutrice.

VOL D'ARGENT A LA MONNAIE.—Mardi, dans l'après-midi, une somme de $4,000 en or a été volée, à l'Hôtel de la Monnaie, par un des employés de l'établissement, sans qu'on sache précisément par qui. Nombre de personnes avaient accès aux [illegible] qu'on les transportait d'un point à un autre [illegible]. La police, informée de ce vol, s'est mise en campagne ; elle fait d'actives recherches, mais l'argent n'a pas été retrouvé [illegible].

FEU.—Hier matin, vers 2 heures, le feu a pris dans une maison appartenant à Barney Wolf, et occupée comme épicerie par Henry Schulte, au coin de l'Avenue Washington et de la rue Girod.

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Fort réoccupé à la Colonne Vendôme.

La destruction fixée au 5 mai.

La Commune veut détruire aussi d'autres monuments monarchiques.

Grand combat d'infanterie à Issy.

Défaite des Versaillais.

Les catholiques belges.

Ils adressent à Thiers des pétitions en faveur du pouvoir temporel du Pape.

Rien de changé dans la situation à Neuilly.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 3 mai—Une dépêche de Paris dit que la colonne Vendôme et les autres souvenirs des régimes monarchiques seront détruits le 5 mai.

On confirme la démission de Mac-Mahon.

Le suffrage des femmes a été rejeté dans la Chambre des communes par [illegible] voix de majorité.

Paris, 3 mai—Les troupes de Versailles ont été repoussées dans un grand combat d'infanterie devant le fort d'Issy. Il y a eu de petits engagements à Neuilly, où la situation n'a pas changé.

La Commune garde le silence sur le combat à Clamart.

Bruxelles, 3 mai—Les catholiques belges ont adressé une pétition à Thiers pour qu'il intervienne en faveur du pouvoir temporel du Pape.

Madrid, 3 mai—Le plan financier du ministre pour les colonies est approuvé unanimement par le Conseil.

Florence, 3 mai—Le Sénat a passé le bill de garanties pour le Pape par un vote de 105 contre 20, mais quelques amendements y ayant été introduits, le bill est renvoyé à la Chambre des députés.

Vienne, 3 mai—Le gouvernement est en faveur de l'abolition du concordat et il examine les conséquences pratiques du dogme de l'infaillibilité pour l'Empire et le peuple.

Bucharest, 3 mai—Les élections ont été en faveur du gouvernement. Les officiers [illegible] piller les juifs [illegible].

Bombay, 3 mai—On rapporte que le docteur Livingstone est dans le Zanzibar bien portant, mais dans le dénuement.

Londres, 3 mai—A la Chambre des Communes aujourd'hui, Jacob Bright a demandé une seconde lecture du bill accordant le suffrage aux femmes. M. Bouverie a parlé contre la mesure.

M. Gladstone a dit qu'il n'était pas prêt à accepter la mesure [illegible]. Il préfère l'idée italienne du suffrage des femmes fondé sur la propriété [illegible].

Lord John Manners [illegible].

Beresford s'oppose à l'extension du suffrage aux femmes [illegible].

L'Université sont en faveur [illegible].

On vote, et une majorité de 69 se prononce contre le bill.

Londres, 3 mai—Des avis de Francfort disent qu'un grand émoi a été produit par un attentat sur la vie du baron Charles de Rothschild, par un soldat français qui entra dans les bureaux et demanda à voir le baron. [illegible]

Versailles, mardi soir—Les insurgés à Issy ont arboré un drapeau et l'ont ensuite retiré. Il tiendra, dit-on, qu'il se rendra. Montrouge et Vanves, partiellement bloqués de même.

Rossel est plus redouté des officiers Versaillistes que Cluseret.

Les communistes ont essayé de construire une citadelle au Point du Jour, mais ce chef portant à chaque minute du Mont-Valérien ont arrêté leurs travaux.

Des espions rapportent que 20,000 nationaux sont prêts à appuyer les Versaillais quand ils retourneront à Paris. La police des femmes contre les insurgés est inconcevable ; ils refusent tout quartier et les officiers les engagent instamment à la clémence.

Paris, 2.—Dombrowsky n'a pas été arrêté. Mégy, qui commandait à Issy, passera devant une cour martiale.

Châtillon, Meudon et Brézé [illegible] est bombardé Issy tout le jour.

Londres, 2.—L'engagement à Clamart a été terrible, 200 insurgés ont été tués à la baïonnette.

—Deux des chefs ou des adhérents de la Commune de Paris ont eu la singulière idée de s'adresser simultanément, l'un de Berne, l'autre de Marseille, à M. Edmond Valentin, préfet du Rhône, pour l'adjurer, au nom de son dévouement bien connu à la France et à la République, de se mettre à la tête d'un mouvement en faveur de Paris. La réponse suivante leur a été immédiatement adressée :

"Vous vous adressez à des criminels [illegible] pour rétablir [illegible] de la France et la République à leurs propres yeux et à ceux de l'Europe entière. Sachez-vous donc, dans votre triomphe éphémère, vous retrouvez l'âme de l'exécration et du mépris de tous les hommes de cœur et de bon sens.

EDMOND VALENTIN."

— La Commune est tranquillement descendue [illegible].

C'est M. Georges Cavalier, plus connu sous le nom de Pipe-en-Bois, qu'elle a appelé à remplacer M. Alphand dans la direction des promenades et plantations.

Comme le disait l'*Histoire* Fontenoy doit s'étonner de se trouver là!

Du reste, M. G. Cavalier, dit Pipe-en-Bois, avait déjà été employé à Bordeaux.

L'éminent amiral Darcier est destitué.

On s'est aperçu que cet amiral improvisé avait été condamné à la prison pour avoir puisé à son profit dans la caisse d'une compagnie d'assurance où il était employé.

En outre, un procès contre lui, pour fait d'indélicatesse, est pendant devant le tribunal de la Seine.

— L'éminent Cluseret a ordonné aux communards de supprimer les ligues provinciales. Veut-on savoir pourquoi? Il y a deux jours un cavalier prussien fut insulté par un fédéré. Le cavalier se jeta sur lui et le tua d'un coup de sabre.

—Décidément, dit la *Situation*, le citoyen Vermorel, membre de la Commune, n'est ni mort ni blessé. Nous venons de le rencontrer sur les boulevards, avec le képi d'artilleur de la garde nationale.

Le citoyen Gambon vient d'adresser par la voie du journal le *Vengeur*, sa démission de membre de l'Assemblée nationale. Quel malheur!

— Il paraît confirmé que M. Charles Dollfus, le grand industriel de Mulhouse, émigre dans la Haute-Garonne, avec 5,000 ouvriers, en emportant son immense matériel.

SIROPS DE CANNE.—La saison des sirops est maintenant venue et toute maison qui se pique d'être bien tenue doit en avoir toujours une certaine quantité en réserve. Voyez dans la liste de sirops de fruits que MM. Norman & Reiss, Vieille-Levée, 152 et 180, font publier aujourd'hui dans l'*Abeille* et vous n'aurez que l'embarras du choix. Nous recommandons surtout les sirops de vanille, de fraise, framboise, groseille, orgeat, nectar, limon, orange, ananas, etc., tous d'une supériorité par extrait de canne.

OPINION DE L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

Après avoir examiné avec soin deux produits de la parfumerie Orisa, fabriqués dans l'officine de M. L. Legrand (1), chimiste distingué, le docteur O. Revell, dans un rapport spécial a déclaré ; qu'il croit, avec ses collègues, à la possibilité de conserver la santé, la fraîcheur et la beauté à la peau par l'usage fréquent de la Crème Orisa de Ninon de Lenclos et de l'Orisa-aloès, poudrerie selon les formules du savant Parfumeur, chimiste. Il recommande également que de tous les savons de toilette, il n'en est aucun qui réunisse dans le même moment, combiné, possédant au suprême degré les qualités caractéristiques, c'est le savon Orisa, de création récente et préparé selon la méthode des [illegible] (I). C'est donc aussi bien il recommande [illegible] tous ces produits de Lettres [illegible], etc.

(1) [illegible]

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 3 mai, au soir—Coton lourd. Orléans [illegible], Ventes [illegible] balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 3 mai—Cuir, ferme et lourd. Café calme et ferme. Sucre ferme. Rhum en baisse [illegible].

Or 11 1/2 à 11 3/4. Coton [illegible] ventes [illegible] balles.

Savannah, 3 mai—Coton en bonne demande à 13 1/2, recettes 1791, stock 45,634.

Charleston, 3 mai—Coton calme à 14 1/4, recettes [illegible] balles, stock 18,641.

Mobile, 3 mai—Coton calme à 14 1/4, recettes 134 balles, stock 38,973.

Memphis, 3 mai—Coton calme et plus ferme à 14 1/4. Recettes [illegible] balles.

Cincinnati, 3 mai—Coton plus. Middling 14 à 14 1/2. Farine en bonne demande aux pleins prix. Du lard à [illegible]. Porc salé, chair à la baisse. [illegible] aux pleins prix. Whisky ferme.

St-Louis, 3 mai—Farine ferme. Superfine 4.50, Extra 5.00. Maïs ferme à 58. [illegible] Whisky 89 1/2.

Louisville, 3 mai—Coton calme et sans changement. Farine ferme à 5.25. Porc 18.50. Bacon 7 1/4. Jambons [illegible] 15. Commune 14.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Memphis, 3 mai—Descendu, Yazoo. Le fleuve monte, temps clair et doux.

Vicksburg, 3 mai—Descendant, le Dexter, Pauline, le Commonwealth, et le Colonel. Le fleuve baisse lentement.

Louisville, 3 mai—Arrivé, le John A. Wood, de la Nlle-Orléans. Plusieurs steamers avec barges partiront demain pour la Nlle-Orléans.

St-Louis, 3 mai—Parti pour la Nouvelle-Orléans, le steamer M. J. Wicks, avec trois barges.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 3 mai, 6 h. P. M.—Baromètre 29.90, temps calme. Ni arrivée, ni départ.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 3.—Les républicains ont une majorité de 590 à Indianapolis. Columbus donne une majorité démocratique ; Greencastle une majorité républicaine ; Madison, démocratique ; Lafayette, républicaine ; Shelbyville, républicaine ; Fort Wayne, démocratique ; Terre Haute, républicaine.

Les démocrates ont emporté Virginia City, dans le Nevada.

Sept hommes, près de Los Angeles, sont morts après avoir mangé de la viande à cheval empoisonnée, laissée pour eux.

Des chenilles noires ont apparu en grand nombre dans les terres basses aux environs de Memphis.

Une société politique secrète, composée de grands partie de [illegible], a été découverte à New York. Elle compte depuis deux mois seulement et compte déjà 50,000 membres. Elle a des branches dans toutes les principales villes, sous le nom de "Reft."

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Santiago de Cuba.—Le colonel Cambal dans une rencontre avec les insurgés, dans le district de Cobre, en a tué 8 et pris 14. La perte du Cambal n'est pas connue.

La famille du chef insurgé Camille Sanchez s'est rendue à Santo Spiritus le 1er du courant.

Le guérilla espagnol Ardes a surpris un camp de 50 insurgés près de Fazas, en a tué quelques-uns et a détruit leur camp et tout ce qu'il contenait.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 3 mai—Il régnera probablement dans le bas de la vallée du Mississipi des vents du Nord-Ouest, frais.

Washington, 3 mai—La Cour des Réclamations s'est occupée aujourd'hui d'une question intéressante. L'acte du 3 juillet 1864 permettait les achats de coton dans les districts insurgés, pourvu qu'un quart de montant [illegible] soit versé au gouvernement des Etats-Unis. M. Lafayette achète [illegible] balles de coton en Louisiane en juin 1864, et déposa 119 balles à un agent du Trésor. Il réclame maintenant le paiement de cette somme, par la raison qu'il a été dans la transaction, les proclamations du Président Johnson, du 20 juin 1865, restreignant les rapports commerciaux, [illegible].

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 3 mai—Le Scotia a emporté $250,000 en espèces.

[illegible]

Hartford, Conn., 3 mai—La Législature s'est organisée ; tous les officiers sont républicains. [illegible]

Charleston, Caroline du Sud, 3 mai—La convention dans laquelle tous les comtés de l'Etat, à tous de [illegible] convention des contribuables qui doit s'assembler à Columbia, mardi prochain.

[illegible]

New-York, 3 mai, au soir—Arrivé ici, le City of Washington, à destination, Italia, Iowa et Australia.

New York, 3 mai—La Compagnie télégraphique de New York, Newfoundland et Londres a déclaré un dividende trimestriel de 2 pour cent.

St-Louis, 3 mai—[illegible].

Albany, 3 mai—Une bande de braconniers [illegible] Un cerf [illegible].

Louisville, 3 mai—La Convention démocratique de l'Etat s'est réunie à Frankfort aujourd'hui. Après plusieurs harangues, il y a eu ajournement à demain.

New York, 3 mai—L'hon. Thomas J. Boynton, ex-juge de la Cour de District des Etats-Unis en Floride, est mort ici hier.

New York, 3 mai—Des avis de Para disent que l'ex-empereur Rosas, de la marine du Brésil, attaché à la Légation brésilienne à Londres, a fait un marché pour la construction de divers navires en [illegible] au Deal Yard de Chatham.

☞ Les habitants sucriers et tous ceux qui s'intéressent à la fabrication du sucre trouveront utile et agréable une visite à la vaste fonderie de cuivre de MM. DANL. & JAS. D. EDWARDS, rues Delta et Front, entre les rues Gravier et Poydras. Ils pourraient y admirer le grand équipage en cuivre à vapeur qui vient d'être terminé, pour l'habitation de MM. McCall Frères, de la paroisse Ascension, Louisiane, et qui est tout monté et prêt à être expédié.

C'est le plus grand et le plus puissant des équipages que cette maison a fournis aux nombreux habitants de notre Etat. Il se compose de cinq clarificateurs en cuivre, de 10 pieds sur 6 et de trois pieds de profondeur, avec des conduits à [illegible] avec tous les accessoires en calderons et plaques de cuivre bien polis, avec des tubes bien conditionnés de 4 pouces pour les remplir et les vider, avec des tuyaux en cuivre tout montés et en place. Il y a aussi quatre évaporateurs en cuivre de 8 pieds de diamètre sur 20 pouces de profondeur avec des conduits et toutes les montures, des colonnes pour soutenir les conduits et avec des plaques polies et des cylindres de 4 pouces pour remplir et vider, avec des tuyaux de robinets aussi en cuivre poli et des conduits de déversoir et tous les tuyaux en cuivre ajustés et placés.

Ceux qui prennent intérêt à la manufacture des machines dans notre ville ne doivent pas laisser échapper cette occasion de voir ce que peuvent faire nos usines. Le modèle et le fini de chacune de ces pièces font honneur à MM. Edwards et à leurs ouvriers. Tous ceux qui les examineront pourront se faire une idée de la supériorité de cet équipage et se convaincront que nos fonderies peuvent exécuter des commandes de ce genre aussi bien et à aussi bon marché qu'aucun des établissements de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, avec lesquels MM. Edwards rivalisent, bien que leurs profits soient moindres par suite du taux des salaires qui sont plus élevés ici que partout ailleurs.

Nous engageons donc les planteurs et leurs agents à aller voir cet équipage et à se rendre compte en même temps de ce que peut faire la vaste établissement de MM. Edwards. Nous ajouterons que cette maison vend à des prix aussi bas et à des termes aussi avantageux que les autres établissements de New-York et d'ailleurs. La construction de cet équipage a été achevée en sept semaines à partir de la réception de la commande, et il a fallu copier et fabriquer chacune des feuilles de cuivre employées dans le travail.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 13 DE LA RUE DE CHARTRES. **A. BROUSSEAU & CO.,** IMPORTATEURS et marchands en gros et à détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux à rideaux, Articles de Tapisserie, Couvertures de Tables, [illegible].

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴ — La Resp∴ ☩ TOLÉRANCE No 32 [illegible]. Par ordre du Vén∴ EDOUARD [illegible], Secr.

Société de Bienfaisance des Bouchers. Nouvelle-Orléans, le 4 mai 1871. Les membres de cette Société sont priés d'assister à une assemblée trimestrielle qui aura lieu CE SOIR, à 7 heures précises [illegible]. Par ordre du Président. L. JESTRADO, Secrétaire.

Bersaglieri Italiani. SIETE avvertiti che a partire da MERCOLEDI, 3 Maggio corrente, [illegible]. G. DELLA VALLE. Nuova-Orleans, 1mo maggio 1871.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No. 103 DE LA RUE DU CANAL. Nlle-Orléans, 3 mai 1871. A l'élection annuelle de Directeurs, [illegible]: DAVID MCCOARD, J. J. FERNANDEZ, J. A. LAFITTE, JOS. LALLANDE, JNO. A. WIENTZ, L. F. GENERES, P. PUIG, M. BELL, L. E. CHAFFRAIX, A. L. VIOSCA, PAUL FOURCHY. Et hier, à une réunion des Directeurs, M. PAUL FOURCHY a été réélu Président. G. W. NOTT, Secrétaire.

10,000 yardes d'Etoffes de blanc, A UN ESCALIN LA YARDE, SACRIFICE. Au magasin de **M. REIMAN,** No 131 de la rue du Canal.

Demande de Barbier. ON demande, immédiatement, un excellent BARBIER, à "l'Océan Barber Shop", No 46 de la rue de la Commune.

Venant d'être reçus par l'express, DES HABILLEMENTS TOUT FAITS, des dernières modes, A dames et enfants. Au magasin de M. REIMAN, No 131 de la rue du Canal.

Au profit des pauvres de la Crevasse de Bonnet Carré. Le bateau à vapeur FROLIC, partira [illegible] pour la Crevasse, VENDREDI [illegible]. JNO. REYNAUD, Capitaine du bateau à vapeur Frolic.

Avis. EN CHARGE POUR BORDEAUX. Le navire de première classe, FORMOSE, capitaine Dunkirque, [illegible]. H. CAVAROC & SON.

Pour St-Pierre, Martinique. La goëlette américaine C. M. NEWINS, capitaine Korland, [illegible]. GOLDEN ROW & KELLEY, 193, rue Gravier.

Gênes. POUR GENES.—La barque italienne ANNA, de première classe, [illegible].

Venant d'être reçus Par le steamer Henry Ames : VINGT-CINQ CHEVAUX. A vendre aux écuries de [illegible].

Avis. [illegible].

Demande d'Ouvrières. ON demande des ouvrières couturières [illegible]. S'adresser chez E. BOUILLON, 223 rue Commune.

Perdu. SAMEDI, le 29 avril, une jeune CHIENNE, [illegible] récompense.

Musique. Pianos. **GRAND RABAIS. M. ELIE,** RUE ROYALE. A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleures facteurs [illegible].

Pianos, Pianos, — ET — **Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE,** 9 — Rue Royale — 9. IMPORTATEURS DE PIANOS [illegible]. PLEYEL, ERARD, HERZ, [illegible], VAUPEL, etc.

J. VILLARRUBIA & CO., Successeurs d'ERNEST TURPIN, 88, rue Vieille-Levée. Fabrique de Candi en gros et à la vapeur. Candi en bâtons et de fantaisie. ONT constamment en main un assortiment complet de confiseries [illegible]. SIROPS SUPÉRIEURS.

Grande Réduction de Prix — DANS LES — MARCHANDISES SECHES, — CHEZ — **PEPIN & TURCOTTE** 183 ... RUE DU CANAL ... 183 (Maison Blanche, enseigne Bureau.) VENANT de recevoir par les derniers steamers un assortiment de marchandises [illegible].

La Vérité. MR. RAMON PLATAS a l'honneur d'annoncer [illegible] au NOUVEAU MAGASIN [illegible]. RAMON PLATAS, Coin Bourbon et St. Louis.

CHEMISES FRANÇAISES. Diminution dans les prix, — CHEZ — **LION & PINSARD,** 151 et 153..RUE DU CANAL..151 et 153. CHEMISES TOILE et COTON devants Toile, [illegible].

NOUVEAU GAZ. Compagnie du Gaz portatif de la Nouvelle-Orléans. Appareil pour le Gaz Hydrogène-Carboné. PATENTES DE BUNSENDALE. [illegible]. W. B. BOWMAN, Agent.

Le Ventilateur en Fil de Fer. CE VENTILATEUR, [illegible]. J. B. HURLBUT.

VACCINATION. MADAME BAUSSET, ACCOUCHEUSE de la Faculté de Paris, [illegible].

Changement de Domicile. LE DR. F. FORMENTO [illegible].

Vins! Vins! ATTENDU par les navires RUTH, VILLE DE ST-LO et [illegible] VIN ROUGE [illegible]. QUEYROUZE & BOIS, Vieille-Levée et Bienville.

Bois de construction, Bois de marine, &c. UN grand choix de bois de construction, Bois, etc. [illegible]. POGHAN SAW MILL.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans. 157 ... CANAL ... 157 (Incorporée le 15 mars 1855) — OFFICIERS — L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice-président. CHARLES J. LEEDS, [illegible]. SAM. JONES, [illegible].

Avis. A PARTIR de ce jour, M. GEORGE H. BENN [illegible]. CH'S NOBOLD & CO. Nlle-Orléans, 1er mai 1871.

Demande de Travailleurs. ON demande des travailleurs pour la Compagnie [illegible]. ARNE. BONNEVAL, Secrétaire.

Demande de Cordonniers. 20 CORDONNIERS pour chaussures de Dames [illegible].

Mme Docteur BONOMO, AU No 88 de la rue Bourbon, se recommande [illegible].

PROPRIÉTÉS A VENDRE ET A LOUER. **A vendre,** [illegible]. PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Grocerie. [illegible]. F. LIMONGY, Coin Bourbon et St-Pierre.

A Vendre, UN FONDS de marchandises [illegible]. WEBER, RICHARDS & CO.

A LOUER A BAIL. La MAISON A DEUX ETAGES, [illegible].

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 152 et 180, rue Vieille-Levée. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible]. RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c. **Sirops de Fruits** FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE. NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 152 et 180 de la rue Vieille-Levée.

Société d'Immigration, 146 ... RUE DU CANAL ... 146. LE public est prévenu que des livres de souscription sont ouverts [illegible]. T. ANFOUX, E. FOURRÉ & CO.

OUVERTURE — DU — Grand Pavillon Denéchand, AU LAC PONTCHARTRAIN. LE public apprendra avec plaisir que le [illegible]. DENÉCHAUD & JARTOUX, Propriétaires.

Baie St. Louis. Le public est informé que le CRESCENT HOTEL, à la Baie St-Louis, [illegible]. W. BIARMSTRONG.

G. W. DUNBAR & SON, 10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14 NOUVELLE-ORLÉANS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

HENRY TRICOU. EUGÈNE BOISSEAU. **TRICOU & BOISSEAU** 88 - - Common St. - - 88. ONT toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de CHAPEAUX feutre et laine, pour hommes et enfants, CHAPEAUX paille et Campêche, CHAPEAUX pour femmes et enfants.

Bon à Savoir. QUE le public et surtout les dames le sachent, [illegible] SODA, frais et pétillant, à 5 cents le verre, [illegible]. E. LOPEZ, 151, rue du Canal.

Chaux, Briques, Ciment, &c. 3,000 barils CHAUX de l'Est, en débarquement. 200,000 BRIQUES anglaises et américaines. [illegible]. BRIDGE & SON.

Livres de droit. VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT [illegible]. E. F. SIMARON, No 28, Commercial Place.

J. GADILLON, Importateur de Vins, Liqueurs, &c. No. 8 RUE BIENVILLE, ENTRE VIEILLE-LEVÉE ET LEVÉE.

Vermouth d'Italie. 300 CAISSES VERMOUTH D'ITALIE, de qualité supérieure, MARTINI, SOLA & CO. [illegible]. PINI & BASSETTI.

EAUX-DE-VIE — DE — "**La Grande Marque**" — DE — COGNAC. [illegible]. MERCIER & REINE.

Redmond B. Mannion, — Rue Carondelet —. EMET des Lettres de crédit pour voyageurs sur MM. [illegible] ROTHSCHILD [illegible].

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 3 MAI—CLASSE No 105. 38 48 66 21 3 18 36 70 55 26 40 47 31 60 — Les tirages ci-dessus, publiés dans cette annonce [illegible]. HOWARD, SIMMONS & Co., Concessionnaires. [illegible] H. PERALTA, Commissaires.

LA SALAMANDRE, Compagnie d'Assurances contre l'Incendie. COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE. Assure les risques de ville et de campagne aux taux les plus avantageux. Président CHARLES ROMAN. Secrétaire JULES LE MOME. Comité de finance [illegible]. — DIRECTEURS — Charles Roman, James Wood, [illegible] J. Villarrubia, Arthur Forstall, [illegible].

AVIS SPÉCIAL. Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle Orléans, 29 avril 1871. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, ont été élus à l'unanimité, officiers de la Compagnie : S. M. DAVIS, Président. CHARLES KERN, Vice-Président. A. GRANGER, Secrétaire.

AVIS SPÉCIAL. Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle Orléans, 1 mai 1871. [illegible]. A. GRANGER, Secrétaire.

Avis aux Consignataires. Bureau du Fret du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord. [illegible]. EDWARD A. BURKE, Agent pour le fret.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans. BUREAUX, No 5 rue Carondelet. Capital : $250,000, payé en plein, placé en actions, bons et hypothèques. [illegible]. A. CHIAPELLA, Président. J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Cercles en Fer pour Balles de Coton, BARTLETT & RAYNE, Agents-Généraux, 66, rue Carondelet. [illegible].

LE BULLETIN DE NEW YORK JOURNAL HEBDOMADAIRE, FINANCIER ET COMMERCIAL. 45 Broad Street New York. [illegible].

G. LAVIE, 122 ... rue du Canal ... 122. Entre St-Charles et Carondelet. NOUVELLE-ORLÉANS. LINGERIE D'HOMMES — ET — Articles Riches de Fantaisie. CHEMISES CHARVET! CHEMISES CHARVET! CHEMISES CHARVET! [illegible].

SAISON D'ÉTÉ Vêtements à bon marché. **LEON GODCHAUX,** [illegible] rue du Canal [illegible], rue de la Vieille-Levée. HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS. LINGE DE DESSOUS. CHAPEAUX. Un assortiment considérable et des mieux choisis, POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS. [illegible].

AU PUBLIC. L'Acte No 102 de l'Assemblée Générale autorise la Compagnie Sanitaire et de Fertilisation de la Nlle-Orléans à percevoir UNE PIASTRE par [illegible]. Pour changer une caisse ... 50 cents. Cinq tickets ... $1 00. Dix ... 2 00. Vingt ... 4 00. [illegible].

Nouveau Magasin — DE — QUINCAILLERIE, 239, Rue Vieille-Levée, 239, ENTRE LES DEUX MARCHÉS. [illegible] SERRURES, VIS, CROCHETS, CLOUS, CADENAS, LIMES, [illegible].

Cow Peas! Cow Peas!! [illegible]. TOULMIN & MARTIN.

COW PEAS! COW PEAS!! PREMIÈRE qualité de la Caroline du Nord. [illegible]. WILKERSON & MURPHY.

Graine de Coton—Sacs à Graine de Coton. [illegible]. THOMAS J. HARRISON.